

Le Petit

Printemps 2017

Numéro 137

AIGULINOIS

Bulletin Municipal d'Information



Immense succès de l'Exposition Meilleurs Ouvriers de France



www.saint-aigulin.fr



COMMUNE DE
SAINT-AIGULIN



Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas, contactez le service information au : **05.46.04.80.16**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la mairie : **www.saint-aigulin.fr**

ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.

En fonction des impératifs communaux, (délai, espaces disponibles, etc.) le rédacteur en chef se réserve le droit de modifier, raccourcir, ou ne pas publier, les textes qui lui parviennent.

Parution du prochain numéro :
Juin 2017



Projet d'aménagement



Des travaux et des projets

Les ateliers communaux ont déménagé vers « Audet », actuellement en cours de réaménagement, libérant le site de « Rigaleau », que nous avons proposé à la vente et pour lequel nous avons d'ores et déjà une offre d'achat.

Les bâtiments préfabriqués situés derrière l'école élémentaire ont été démontés, il reste aujourd'hui celui de la « Maison de la Chasse » qui sera enlevé avant la fin juin. Nos chasseurs pourront s'installer sur le site d'Audet, et dans l'été, les travaux du nouveau parking de l'école seront effectués, permettant ainsi de renforcer la sécurité de nos enfants.

Notre centre de secours et d'incendie va également déménager sur le site d'Audet : le Conseil Départemental a en effet validé par délibération le lancement de l'appel à projet, ainsi que le financement du nouveau centre de secours de Saint-Aigulin. Le début des travaux est annoncé pour 2018.

En ce qui concerne le projet de réaménagement du centre bourg, l'acquisition de l'ancienne épicerie MUNIER par l'Etablissement Public Foncier est signée, les travaux de démolition auront lieu courant 2017, et le démarrage de la construction de la nouvelle pharmacie et de la Maison de Santé est prévu pour 2018. L'ensemble de ce projet d'envergure de réaménagement de notre centre bourg devrait comprendre également une halle de marché, une maison de services au public et un centre commercial de proximité dédié aux circuits courts.

Nous devons réaménager les places de la Victoire et de Verdun en parking, sans oublier les espaces paysagers et piétons.

Notre projet de sentiers de découverte, débuté en 2014 et porté par l'association ADN 21, en partenariat avec la Municipalité, est aujourd'hui finalisé. Ces trois sentiers de protection de la biodiversité locale et de la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de notre commune vous permettront de découvrir l'histoire du Vison d'Europe et de la Tortue Cistude, ainsi que la richesse des espèces locales.

Pour vous guider tout au long des sentiers, vous pouvez télécharger sur vos smartphones l'application gratuite VISORANDO, où nos trois sentiers sont identifiés.

Enfin, les travaux de la Maison des Solidarités sont achevés. Cet espace accueille désormais la Banque Alimentaire et le Secours Catholique, avec accès handicapé, dans un espace rénové et fonctionnel pour leur activité.

Michel VEUILLE
Adjoint au Maire

Directeur de la publication : **Alain Chiron**

Rédaction : **Dany Cellier**

Comité de lecture : **Anne Dribault, Suzanne Dufourcq, Nadia Lambert, Hélène Legendre, Audrey Mesplede**

Maquette, mise en page et impression : **Studio KEVART - Saint-Aigulin**

Photos : **Mairie S.A. - Dépôt légal : n°1217 à parution**

> Sommaire

n°137

Printemps 2017

04 - Dans notre commune

Exposition régionale MOF
Permanence départementale
Résumé des Conseils Municipaux :
- Séance du 9 janvier 2017
- Séance du 16 février 2017
- Séance du 22 février et du 2 mars 2017

09 - La vie locale

Ecole élémentaire Jean Ferrat
EndoFrance
Ecole maternelle
Rentrée scolaire : Les nouveaux élèves
Tous pour IRIS
L'ADMR certifiée
Collège Bernard Roussillon
EEJF : Concours Carnaval
Théâtre : Comedies en Feydeau Majeur
Arts aux villages
Hommage à Tony Poncet

15 - La vie associative

ASA : Compte rendu de notre Assemblée Générale
AS Tonic
Amicale des Pompiers
Club Abécédaire
ARHSA
Anciens combattants
Donneurs de sang
Comité des fêtes - Inter-associations
SA Karate Club
USAS : stage
Pas et Galop : Aigu Rando
Club de natation
ACCA
La Petite Boule Aigulinoise
Le Sporting Club, une association qui monte en puissance
Majo-Twirl !
Amicale des pêcheurs
Rando Double Nature
Les p'tites Canailles
Tennis Club

23 - Vie pratique

Administration / Vie pratique / Numéros utiles

24 - Agenda

Sortir / Lotos / Etat civil / Les messes



© Mairie - Mars 2014

Vos élus vous reçoivent ...

PERMANENCES DU MAIRE :

■ **Alain CHIRON**
Le jeudi de 10h à 12h sur rendez-vous
au **05.46.04.80.16**

PERMANENCES sur rendez-vous DES ADJOINTS

■ **Michel VEUILLE**
au **06.21.65.58.21**

■ **Brigitte QUANTIN**
au **06.07.63.70.99**

■ **Christophe BONNIN**
au **06.71.90.73.94**

■ **Anne DRIBAUT**
au **06.18.49.95.05**

■ **Jean-Pierre GOUZILH**
au **06.12.60.23.56**

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

■ **Dany CELLIER** au **06.83.05.91.48**

■ **Patrice PELET** au **06.84.16.17.21**

Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée le samedi

Courrier :

Mairie de Saint-Aigulin
1 rue Victor Hugo
17360 SAINT-AIGULIN
Tél. : **05.46.04.80.16**
Fax : **05.46.04.88.13**

Courriel :

contact@saint-aigulin.fr

Visitez notre site :

www.saint-aigulin.fr

* Horaires

MÉDIATHÈQUE :

Les mardi, mercredi et vendredi :
De 10h à 12h et de 14h30 à 17h30
Le jeudi et le samedi : de 10h à 12h
Tél. : **05.46.04.35.78**
Fax : **05.46.70.03.56**

Courriel :

mediatheque@saint-aigulin.fr



Exposition régionale Meilleurs Ouvriers de France

Rétrospective 17, 18 et 19 mars 2017



Cela fait maintenant tout juste un an que nous avons pris la décision d'organiser cette exposition régionale Meilleurs Ouvriers de France. Quel chemin parcouru depuis ! Quel enthousiasme cette manifestation a suscité chez les bénévoles pour que la réussite soit belle ! Et cette réussite, nous la devons, non seulement à tous ceux qui ont oeuvré pour mener à bien ce projet, mais également au public venu nombreux et surtout aux exposants,

qu'ils soient Meilleurs Ouvriers de France, Meilleurs Apprentis de France ou Compagnons.

Le public, composé approximativement de 1200 élèves et de 2000 visiteurs, s'est pris d'affection pour les œuvres exposées et pour les échanges qu'ils ont pu avoir avec les exposants, tant et si bien que plusieurs d'entre eux sont repartis en disant : « A quand la prochaine ? »





© Photo : Nicole Bertin



© Photo : Nicole Bertin



© Photo : Nicole Bertin

Les exposants, disponibles, à l'écoute ont parlé de leur métier, de leur œuvres avec cette passion qui les anime, les caractérise et qu'ils communiquent à toutes les personnes venues les voir tout au long de ces trois jours. Et que dire des relations qu'ils ont eues avec l'organisation ? Comment ne pas apprécier leur gentillesse, leur adaptabilité, leur serviabilité ainsi que leur joie de vivre ?

Les bénévoles, enfin, qui furent les travailleurs de l'ombre, sont aujourd'hui mis en pleine lumière,

tant leurs efforts et leur travail furent récompensés par les compliments des exposants et des visiteurs.

L'A.S.A est fière d'avoir vécu avec vous, exposants, et d'avoir suscité pour vous, public, l'extraordinaire aventure qu'a été cette exposition régionale Meilleurs Ouvriers de France.

Hugues LEGENDRE
Président de l'A.S.A.



Le mot du Président région Nouvelle-Aquitaine des M.O.F.



Après trois journées d'exposition des « Journées Nationales des Meilleurs Ouvriers de France » à Saint-Aigulin, ponctuées par de nombreuses démonstrations de Meilleurs Ouvriers de France de la Nouvelle-Aquitaine et de futurs candidats au concours M.O.F, nous avons pu faire découvrir l'excellence du travail manuel.



Avec un investissement irréprochable de tous, ce fut une belle réussite collective dans votre commune Monsieur le Maire, nous n'avons eu en retour que des félicitations de la part des exposants et des démonstrateurs, et bien sûr des visiteurs.

La restauration était de qualité et à la hauteur de l'évènement, merci au restaurateur de l'« Art Dit Vin » et au traiteur avec le DJ pour la soirée de gala.

Remerciements sincères à Hugues LEGENDRE, Bernard EPRON, Jean-Noël MESTREAU, et Jean-Michel MORIN, tous membres de l'A.S.A, entourés des autres membres de l'alliance Saint-Aigulinoise et à Pascale MESTREAU. La persévérance, la volonté de bien faire, la disponibilité, la gentillesse et l'efficacité de tous ont permis que tout se passe bien, merci à vous tous de la part des Meilleurs Ouvriers de France de la Nouvelle-Aquitaine et de notre président national, Gérard RAPP.

Michel TARQUINI
Président région Nouvelle-Aquitaine des M.O.F

Séance du 9 janvier 2017

Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.

Objet : Avenant à la convention entre la Commune et Etablissement Public Foncier

Mme Brigitte QUANTIN, adjointe au Maire, rappelle au Conseil Municipal que La Communauté de Communes de Haute Saintonge a conclu une convention cadre avec l'Etablissement Public Foncier Poitou Charentes (EPF) afin d'assister les communes membres dans la conduite sur le long terme d'une politique foncière active sur le territoire communautaire. Il s'agit de répondre aux objectifs de développement de ce dernier dans le cadre du développement durable et de l'optimisation de la consommation de l'espace.

Ce partenariat doit permettre à la CDCHS d'accompagner le rééquilibrage de la population en faveur des particularités locales et la reconquête des bourgs ruraux.

Par délibération en date du 03 septembre 2015, la Commune de Saint-Aigulin a approuvé la signature de cette convention, pour l'acquisition de l'ancienne épicerie Munier et pour l'acquisition de l'ancienne usine Située à Audet.

La délibération du 14 janvier 2016 en a fixé les conditions financières : l'engagement financier maximal d'EPF est arrêté à 150 000 €.

L'acquisition de l'ancienne épicerie Munier et l'acquisition d'Audet se réalisant simultanément, il convient aujourd'hui de revoir ce montant et de fixer cet engagement financier maximal à 200 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, approuve l'avenant à la convention entre la Commune et Etablissement Public Foncier fixant l'engagement financier maximal à 200 000 €, et autorise Mme Brigitte QUANTIN, Adjointe au Maire, à signer cet avenant.

Objet : Autorisation de signature de la convention relative à la maison de santé pluridisciplinaire

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'une maison de Santé Pluridisciplinaire, dont l'objectif est de permettre de pallier la désertification médicale que subit notre bassin de vie. En

effet, la Commune, une des cinq communes les plus peuplées de la Communauté de Communes de Haute Saintonge, est située en zone fragile, c'est-à-dire en zone d'accompagnement prioritaire.

Aujourd'hui, la Commune ne dispose plus que d'un seul médecin, et le territoire n'en compte plus que 6, dont 5 ont plus de 55 ans.

L'implantation d'une telle structure permettrait une meilleure coordination des soins par l'échange des données entre professionnels et acteurs de santé, dans le but d'offrir aux patients une information, une prise en charge cohérente, et de créer les conditions favorables à l'accueil de jeunes médecins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la Convention relative à la Maison de Santé Pluridisciplinaire avec l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé), partenaire privilégié pour l'élaboration d'un tel projet, et tous les partenaires institutionnels, ainsi que tous les documents afférents.

Objet : Autorisation de signature de la convention relative à la maison de services au public

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'installation d'une maison de services au public (MSAP), afin de renforcer l'accès aux services de proximité et leur qualité. Cette démarche, engagée par l'Etat, fait écho aux engagements pris par La Poste, au titre du Contrat d'entreprise 2013 - 2017 et du Contrat de présence postale territorial 2014 - 2016.

La Poste se propose ainsi d'accueillir des maisons de services au public au sein de certains de ses bureaux de poste situés en territoires ruraux, dont celui de Saint-Aigulin. Plusieurs partenaires se sont manifestés pour participer à cette MSAP, dont la CPAM et Pôle Emploi, et nous sommes en attente de réponses d'autres partenaires, dont la CAF, la CARSAT, etc...

Afin de mettre en place ce projet, il revient au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention locale de la Maison de services au Public, établie entre La

Poste, la Commune et les partenaires associés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la Convention relative à la Maison de Services au Public, établie entre La Poste, la Commune et les partenaires associés, ainsi que tous les documents afférents.

Objet : Autorisation de signature du Contrat de Ruralité

M. le Maire présente au Conseil Municipal le Contrat de ruralité, dont les objectifs sont :

de coordonner les moyens techniques, humains et financiers afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire

Fédérer les partenaires institutionnels, économiques, associatifs dans les territoires ruraux et donner plus de force et de lisibilité aux politiques publiques pour en décupler les effets

Les contrats de ruralité sont conclus entre les signataires dits « socle » : l'Etat, représenté par le Préfet du Département, et les porteurs de contrats, autrement dit les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), à savoir, pour notre commune, la Communauté de Communes de Haute Saintonge (CDCHS).

Les collectivités territoriales concernées, et en particulier les communes, peuvent également être signataires.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un projet de contrat de ruralité est en cours d'élaboration au sein de la CDCHS, contrat auquel la Commune sera associée pour le financement de plusieurs grands projets, à savoir : la MSP (maison de santé pluridisciplinaire), la MSAP (Maison de Services au Publics), et la Vidéo-protection.

La signature d'un tel contrat permettrait à la commune de Saint-Aigulin d'obtenir des financements importants pour la réalisation de ces projets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de Ruralité établi entre l'Etat, la CDCHS et la Commune de Saint-Aigulin.

Séance du 16 février 2017

Objet : Projets d'aménagement de la peupleraie des Barails et de la Vrignotte – convention avec COSEA / LISEA au titre des mesures compensatoires suite aux travaux de la L.G.V.

M. le Maire présente au Conseil Municipal M. David LENOIR, du Centre Régional de la Propriété Forestière (C.R.P.F.), qui expose les projets d'aménagement de la peupleraie des Barails et de l'espace de la Vrignotte, pris en charge financièrement par COSEA / LISEA au titre des mesures compensatoires suite aux travaux de la L.G.V., visant à compenser l'impact écologique que ces travaux ont pu avoir sur l'environnement.

Afin que les travaux puissent être réalisés, il convient de conventionner avec COSEA / LISEA, afin d'une part de les autoriser à commencer les travaux, et d'autre part de régler les aspects financiers de l'opération, en particulier au regard des indemnités de gestion et d'entretien de ces espaces, que COSEA / LISEA s'engage à verser à la Commune pendant 45 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les projets d'aménagement de la peupleraie des Barails et de l'espace de la Vrignotte pris en charge financièrement par COSEA / LISEA au titre des mesures compensatoires suite aux travaux de la L.G.V.

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental 17 pour l'aménagement des

ateliers municipaux

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'acquisition du bâtiment Audet, il convient de procéder à l'aménagement du bâtiment afin d'y accueillir les ateliers municipaux.

Le montant des travaux a été estimé à 92 176,26 € HT, soit 109 913,79 € TTC. Afin de financer ces travaux, il convient de demander une subvention au titre du fonds de revitalisation des communes rurales, à hauteur de 25 % du montant hors taxe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, autorise M. le Maire à procéder aux demandes de subventions auprès du Département de la Charente Maritime, à hauteur de 25 % du montant des travaux hors taxe, soit une subvention d'un montant de 23 044,06 €.

Objet : Vente d'un terrain situé à Audet au bénéfice du SDIS 17

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la future caserne des pompiers au lieudit Audet.

Pour cela, il convient de vendre au Conseil Départemental, maître d'ouvrage, un terrain d'une superficie de 3 120 m², à l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la vente d'un terrain communal, situé au lieu-dit Audet, d'une superficie de 3 120 m², au Conseil Départemental de la Charente-Maritime afin d'y accueillir la future caserne des pompiers, et dit que

cette vente est consentie au prix de l'euro symbolique.

Objet : Vente des ateliers municipaux situés à Rigaleau

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'achat de l'usine située à Audet, destinée à accueillir les ateliers municipaux, il apparaît opportun de mettre d'ors et déjà en vente les ateliers municipaux situés à Rigaleau, pour une surface totale de 3 282 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la vente des ateliers municipaux, situés au lieudit Rigaleau, d'une superficie de 3 282 m², et dit que cette vente est consentie au prix de 40 000,00 € (quarante mille euros).

Objet : Vente du bâtiment communal « M.F.R. »

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un habitant de la Commune a proposé d'acquérir le bâtiment MFR, situé 101 Rue Victor Hugo, cadastré Section AC n°34, section AC n°323, section AC n°1005, d'une superficie totale de 696 m².

Le prix proposé est de 100 000,00 €. M. le Maire rappelle au Conseil Municipal l'opportunité de vendre ce bâtiment, suite au départ de la Banque Alimentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Autorise la vente du bâtiment communal «M.F.R.», et dit que cette vente est consentie au prix de 100 000,00 € (cent mille euros).

Séance du 22 février et du 2 mars 2017

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du mercredi 22 février 2017, le conseil municipal a été à nouveau convoqué le jeudi 02 mars 2017 à 18 h 30 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.



M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que par jugement en date du 19 janvier 2017, le Tribunal Administratif de Poitiers a annulé la délibération du 20 février 2014 approuvant le compte administratif du budget principal 2013.

Il convient donc de délibérer à nouveau sur ce compte administratif.

M. le Maire se retire de la salle du Conseil pour le vote.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de M. le Maire, considérant que Mme Dany CELLIER a été

désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le compte administratif de l'exercice 2013 du budget principal, lequel peut se résumer de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 386 858,40 € Recettes : 1 898 751,18 €
Excédent de clôture : 511 892,78 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 767 315,71 € Recettes : 403 514,48 €
Déficit de clôture : - 363 801,23 €

Séance du 22 février et du 2 mars 2017 (suite)

Objet : Vote des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes 2016

M. le Maire se retire de la salle du Conseil pour le vote.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de M. le Maire, considérant que Mme Brigitte QUANTIN a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif, vu le compte de gestion de l'exercice 2016 du budget principal, dressé par le comptable, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le compte administratif de l'exercice 2016 du budget principal, lequel peut se résumer de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 431 197,71 € Recettes : 2 012 437,74 €
Excédent de clôture : 581 240,03 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 701 443,11 € Recettes : 366 369,14 €
Déficit de clôture : - 335 073,97 €

BUDGET ANNEXE DES BARAILS D'AIGULIN

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 56 052,26 € Recettes : 137 072,46 €
Excédent de clôture : 81 020,20 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 18 064,16 € Recettes : 1 683,24 €
Déficit de clôture : -16 380,92 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COLBERT

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 0,00 € Recettes : 0,00 €
Excédent de clôture : 0,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 23 589,57 € Recettes : 0,00 €
Déficit de clôture : - 23 589,57 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GRANDS CHAMPS

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 179 830,56 € Recettes : 86 565,25 €
Déficit de clôture : -93 265,31 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 93 649,48 € Recettes : 91 037,83 €
Déficit de clôture : -2 611,65 €

Objet : Délibération approuvant le Compte de Gestion du Budget Principal et des budgets annexes 2016

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2016 pour le Budget Principal, après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, et après en avoir délibéré, et statuant sur l'exécution du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2016, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion du Receveur Municipal pour le Budget Principal et pour les budgets annexes de l'exercice 2016.

Objet : Demandes de subvention pour l'aménagement et la mise aux normes accessibilité d'un gîte communal

M. le Maire informe le conseil municipal que pour l'aménagement et la mise aux normes accessibilité du pavillon n°28 des Gites de la Dronne, il convient de procéder à des demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR, et du Conseil départemental afin de financer ces travaux.

Le montant hors taxe des travaux s'élève à 30 495,00 €, soit 36 594,00 € TTC.

Il convient donc de solliciter l'Etat au titre de la DETR, rubrique « accessibilité des personnes à mobilité réduite », au taux de 40 % du montant hors taxe, soit une subvention d'un montant de 12 198,00 €, et le conseil départemental dans le cadre du fonds départemental d'aide à l'équipement touristique des petites communes, au taux de 30 % du coût de l'opération, soit une subvention d'un montant de 9 148,50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'inscrire les travaux d'aménagement et de mise aux normes accessibilité d'un gîte communal au Budget 2017, et sollicite l'aide de l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R., dans le cadre des travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ainsi que l'aide du Conseil Départemental de la Charente-Maritime dans le cadre du fonds départemental d'aide à l'équipement touristique des petites communes.

Objet : Avis sur la demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière à Saint-Martin de Coux

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture d'une consultation du public, sur la Commune de Saint-Martin de Coux, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement sur la demande d'autorisation d'exploiter présentée par la société IMERYS REFRACTORY MINERALS pour l'exploitation d'une carrière d'argile kaolinique et de sable.

En application de l'article R.512-20 du Code de l'environnement, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur cette demande. M. le Maire propose de donner un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière à Saint-Martin de Coux présentée par la société IMERYS REFRACTORY MINERALS.

Ecole élémentaire Jean Ferrat

09



Mardi 7 février, plus de 250 élèves du secteur se sont retrouvés au **sentier boisé du CRAPA** de Saint-Martin-de-Coux pour le traditionnel cross inter-écoles. Rassemblant des enfants de 7 à 12 ans, cette course est toujours très attendue. Plusieurs médailles (7) ont été remportées par nos élèves. Et nous félicitons tous les participants pour leur esprit sportif et la bonne humeur, qui ont coloré cette journée.

Vendredi 10 février, ce sont plusieurs classes de niveaux CP et CE1 qui se sont donné rendez-vous à Montguyon pour leur journée consacrée aux jeux d'opposition et aux ateliers-découverte du cirque : foulards, rolla-bollas, assiettes chinoises, mimes, équilibres ...

Nous sommes déjà arrivés au 100ème jour de classe... Et donc, **le vendredi 17 février**, nous avons



organisé la « **Fête des 100 jours** ». Pour cela, nous avons invité les élèves de grande section à nous rejoindre. Au programme : ateliers autour du nombre 100, créations artistiques, jeux et bricolages.

Au printemps, nous avons programmé :

- journées au collège pour les CM2 (poésie et théâtre)
- printemps des poètes à la Médiathèque collège pour la classe de David MORRISSET (liaison cm2/6°)
- animation pour la Course Contre la Faim (ACF) du 19/05
- début mai : vote et débat pour le Prix des Incorruptibles
- mai : animations Electricité pour les classes de CM
- juin : animation Prévention Routière pour les classes de CM
- 2 juin : voyage au Puy du Fou pour les CM2



Qu'est-ce que l'endométriose ?

Rencontre amicale le 22 avril à 14h
Salle polyvalente - Place Jules Ferry

« Une rencontre amicale est un moment convivial et informel, d'échange, d'information et de partage d'expérience. Parce que pour nous le premier combat c'est celui de la sensibilisation de tous face à la maladie, alors venez nombreux et parlons-en le 22 avril à 14h »

La représentante de l'association de la Gironde animera la rencontre, elle expliquera la maladie du spot de Laetitia Millot...

Qu'est-ce que l'endométriose ?

L'endométriose est la présence de muqueuse utérine en dehors de la cavité utérine. Cette maladie gynécologique entraîne des problèmes de douleur et



d'infertilité.

EndoFrance est une association française de lutte contre l'endométriose qui a pour vocation de diffuser de l'information fiable. Cette information est totalement validée scientifiquement et issue des membres du comité scientifique de l'association et des congrès médicaux auxquels EndoFrance participe.

<http://www.endofrance.org/>

Ecole Maternelle

La fête de la Galette :

Comme chaque année, après avoir exploité les albums de jeunesse sur le thème de la galette des rois et avoir confectionné leur propre couronne, les enfants de petite section ont fait deux galettes à la frangipane qu'ils ont fait cuire au four. Ensuite, les enfants se sont réunis dans la cantine pour tirer les rois et déguster les fameuses galettes.

La fête des 100 jours :

Juste avant les vacances d'hiver les élèves de moyenne et grande sections de la classe de M Gonzalvo ont participé à la fête des 100 jours d'école à l'école élémentaire. De nombreuses activités artistiques, sportives et (bien entendu) mathématiques leur ont été proposées. Les enfants ont pique-niqué dans la cour de récréation (le beau temps étant de la partie).



Rencontre sportive :

Les élèves de la classe de M Gonzalvo ont participé à une rencontre sportive avec une classe de l'école maternelle de Montguyon et une classe de l'école maternelle de Chevanceaux (classe avec laquelle les enfants entretiennent une correspondance). Des activités athlétiques préparées à l'école ont été pratiquées (courses, lancés, sauts,...)

Semaine de la maternelle :

Pendant la « semaine de la maternelle » qui aura lieu du 10 au 14 avril, les parents sont invités à venir



animer et encadrer des ateliers dans les classes, un programme propice à la découverte concrète des activités de l'école maternelle. Parents, nous vous donnons donc rendez-vous pour cette semaine particulière !

Activité piscine bassin d'été :

Ces séances auront lieu à la piscine municipale durant le mois de juin, pour les élèves de moyenne et de grande sections. Si des parents sont disponibles pour encadrer les sorties et/ou pour animer des activités, ils sont les bienvenus.



Les nouveaux élèves :

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en **2014**.

Il convient de prendre un rendez-vous avec le directeur (05 46 04 81 99) et de vous munir du livret de famille, du carnet de santé et du certificat d'inscription délivré par la mairie.

Une matinée portes ouvertes se tiendra (pour les enfants et leurs parents) le **samedi 24 juin 2017 à 10h00**.



Tous pour IRIS

Une première pour l'Inter-association de Saint-Aigulin qui organisait une journée d'action en faveur de l'association IRIS, association nationale qui œuvre depuis plus de 20 ans en faveur des familles et enfants touchés par des maladies du système immunitaire.

L'inter association, par son Président M Blazquez, a répondu à l'appel de Anne et Alain Trotet, délégués régionaux IRIS, dont le troisième enfant a été gravement touché par un déficit immunitaire rare intitulé « Déficit Card 11 » en 2012.

Une maladie rare dont seulement 3 enfants étaient atteints : Un israélien, un allemand et Martin Saint-Aigulinois. Après de nombreuses aventures hospitalières et une greffe de moelle osseuse, Martin a eu la chance de guérir, mais ce n'est pas le cas de tout le monde, d'où l'engagement de ses parents pour l'association IRIS, association très présente durant les mois d'hospitalisation de Martin.

Une fois encore, l'inter association, la population de Saint-Aigulin et des communes avoisinantes, se sont mobilisées pour apporter un soutien et un réconfort à tous ces malades.

Au programme, une marche solidaire pour découvrir les nouveaux sentiers du village, des ateliers théâtre et cirque menés par les Ateliers Philmer de Saint-Seurin

sur l'Isle, et pour les plus sportifs une séance de body karaté.

- Une mobilisation collective avec la présence de nombreux élus, dont M. le Maire, et de nombreuses forces vives de la commune : Inter-association, comité des fêtes, Pas et Galop, Karaté club, Arts Culture et Loisirs, parents d'élèves de l'école maternelle et élémentaire, club des Aînés, Donneurs de sang, majorettes, club de natation, AS Tonic, club Abécédaire, ADN21 ...

Merci à toutes ces associations, au magasin U Express, RCM et à la presse locale.

Un théâtre de verdure et un jardin public colorés en ce samedi après-midi, sous un soleil radieux avec au total plus de 200 participants et 994 € récoltés.

Une réussite donc qui permettra d'aider au financement d'un week-end « Education thérapeutique » pour plusieurs familles de la région Nouvelle Aquitaine, qui se déroulera les 29 et 30 avril prochain près de Poitiers.



Association Loi 1901
195, avenue Victor Hugo - 54200 TOUL
Téléphone : 03 83 64 09 80
<http://www.associationiris.org>

L'ADMR certifiée

La qualité ça se gagne et c'est un long chemin !... Plus de 10 ans que l'ADMR cheminait vers la certification NF Services à la personne, obtenue en 2015.

Répondre à cette Norme, c'est offrir un service de la plus haute qualité, qui vise à la satisfaction du client de l'accueil de sa demande, à la mise en place de l'aide et à son suivi.

Tout cela, dans le respect total des règles de la déontologie professionnelle et de la législation de la santé et du travail. Chacun peut comprendre les exigences administratives et pratiques auxquelles doivent faire face, salariées du bureau et bénévoles, en amont des interventions et sur toute leur durée.

Cette reconnaissance attribuée par l'AFNOR globalement pour toutes les Associations du

département n'est pas acquise, elle est chaque année validée par un audit de 5 associations; cette année c'était le sud ! À notre tour de recevoir l'auditeur, qui examine tous les documents, interroge salariées et bénévoles, puis rédige un rapport notifiant les bonnes pratiques et précisant les points à améliorer. Nous sommes certifiés, cela veut dire que nous allons continuer le service, le mieux possible pour satisfaire nos clients de plus en plus demandeurs !



Vous nous trouverez toujours aux mêmes lieux :

Saint-Aigulin le lundi et jeudi de 14 h à 17h

Tél : 05 46 70 09 97

Saint Martin d'Ary du lundi au vendredi de 8h à 12 h

Tél : 05 46 04 45 97

12

Collège Bernard Roussillon

Mardi 7 février a eu lieu au collège Bernard Roussillon de Saint-Aigulin une journée de l'élégance.

Les incivilités, les propos grossiers sont souvent banalisés au collège, nous cherchions à valoriser l'estime de soi et l'ambition. Se faire beau et respecter des règles de savoir-vivre nous ont permis de renvoyer une image positive et l'ambiance de ces journées festives renforce le sentiment d'appartenance à une communauté et nous rappelle que la convivialité est importante.

Depuis la rentrée, des élèves volontaires préparaient cette journée lors d'un atelier animé chaque semaine au CDI par Mme Aguirre professeur d'anglais et Mme Asselin, Professeur documentaliste

Nous avons tous pour consigne, élèves et personnels de l'établissement, de nous habiller en tenue chic en respectant les couleurs demandées : noir, rouge, blanc.

Les élèves responsables du projet ont distribué à l'arrivée de leurs camarades à 8h30 une fleur en crépon, elles ont été confectionnées de leurs petites mains, des heures de travail, plus de 300 fleurs réalisées.

Un tutoriel du flash-mob (visible sur le site du collège) avait été mis en ligne pour que les élèves préparent une petite chorégraphie sur la chanson « Uptown Funk » de Bruno Mars.

La cantine a été décorée pour

l'occasion (Fleurs en crépon, ballon cœur, tables en noir et blanc avec confetti rouge cœur) et un menu spécial réalisé par l'équipe de cuisine (Mousse de canard / Paupiettes Pommes Duchesses / Profiteroles).

La plupart des élèves et des adultes ont joué le jeu, les garçons en belle chemise blanche, cravate, nœud papillon, blazer, chapeau et les filles en tailleur-pantalon, en robe et talons hauts en soignant coiffure et maquillage.

A chaque récréation nous lançons la musique pour vous faire danser sur le flash-mob. Un coin photo était installé dans la cour pour immortaliser leurs tenues chics et leur complicité entre amis.

A 15h30, le clou de cette journée festive : Le défilé ! Les élèves ont eu cours normalement jusque-là.

La dernière heure de la journée avait été banalisée par notre Principale pour faire une animation à succès. Tapis rouge et jury composé de 5 professeurs volontaires pour élire Miss et Mister élégance 2017. Tous les élèves ont pu fouler le tapis pour un petit moment de gloire sur fond de musique entraînante et sous les applaudissements et les ovations de leurs camarades.

Cependant l'élégance ne se mesurait pas qu'à la tenue. Nous avons insisté sur le comportement courtois qui était requis pour cette journée. Le langage et l'attitude devaient être à la hauteur de l'apparence. Des citations sur l'élégance et la courtoisie ont

décoré le préau et chaque classe présentait en début de cours une feuille de notation de 1 à 4 étoiles pour que le professeur juge de leur courtoisie. Les 2 classes ayant totalisé le plus d'étoiles (3A et 5B) ont été récompensées par une grosse boîte de bonbons à déguster tous ensemble.

Miss et Mister élégance, Julie Lapiere et Romain Da Silva, se sont faits remettre l'écharpe officielle par Mme Lotterie en personne et les jurés ont tenu également à nommer 2 dauphins pour cette élection, 2 élèves de 6^e : Mathéo Rousseau et Mallory Dantony.



Concours « Carnaval » Pierrot qui est-tu ?

L'association "Les Enfants de l'école Jean Ferrat" organisait ce samedi 19 mars un concours récompensant le déguisement le plus original lors du défilé du Carnaval.

Appelle le **06.82.23.29.15** et tu recevras ton cadeau.



PROCHAINES MANIFESTATIONS

Une Chasse aux Œufs aura lieu le 15 avril au Théâtre de Verdure et place de la Victoire.

Les enfants partiront à la recherche d'œufs en couleur correspondant à leur âge et trouveront peut-être l'œuf en or !

Rigolades et bonne humeur seront au programme !

Cette année, l'association organisera deux lotos : le 8 avril et le 10 mai.

Venez nombreux, c'est pour vos enfants !

Théâtre : Comedies en Feydeau Majeur

Théâtre Tony Poncet: Vendredi 9 juin à 21 heures.

ART, CULTURE et LOISIRS vous donne rendez-vous avec Patrick Guichard dans :

COMEDIES EN FEYDEAU MAJEUR

Ce « seul en scène » autour de textes drôles du maître du rire Georges Feydeau, offre une gamme parfaite de situations cocasses en tous genres qui entraînent le public dans un délire partagé.

PATRICK GUICHARD, nous livre, dans un jeu drôle et intelligent, ces textes à une voix, brillants, subtils, qui nous font découvrir un autre visage de Georges Feydeau, véritable précurseur du one man show d'aujourd'hui.

La salle est mise à contribution et s'invite au show.

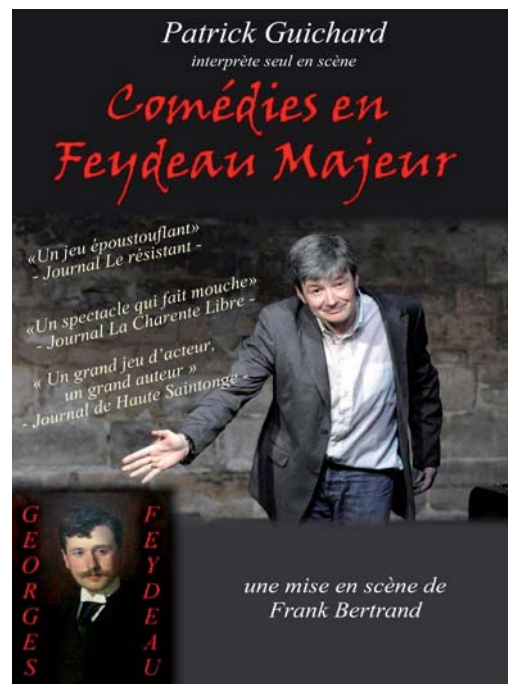
Un vrai moment convivial et amusant...

Spectacle joué avec succès sur tout le territoire français depuis deux ans et qui a fait les belles heures du festival d'Avignon 2014.

Création originale et mise en scène : FRANK BERTRAND

Musique : Francis Poulenc

Information : 06.83.05.91.48



Billetterie sur place à partir de 20h30 (dans la limite des places disponibles)

Tarif unique: 8 euros

Arts aux villages

Théâtre Tony Poncet : Vendredi 21 avril à 20h30.

ART, CULTURE et LOISIRS vous donne rendez-vous avec la Compagnie AAV PROD, "ARTS AUX VILLAGES"

ENFIN SEUL ...

Une plume tendre et féroce, une présence d'adolescent trentenaire, un spectacle entièrement bricolé à la maison, avec sa guitare, sa mandoline, son violon et sa voix, Benjamin nous démontre à coup de tranches de vie, de chansons rigolotes et poétiques que le monde garde toujours une (petite) place pour les timides.

À l'issue de ce spectacle, tout le monde a le sourire car chacun s'est un peu reconnu dans ce personnage lunaire.

Paroles & musique : Benjamin Ribot

"LIBERTINS LIBERTINES"

Afin de lutter contre la morosité ambiante, appliquons la devise "faites l'amour, pas la guerre" ! C'est ce genre de réflexion qui a donné l'idée d'un spectacle à trois artistes Pierre Dumousseau, Rémy Ribot, (tous deux à la sagesse exemplaire....) et Benjamin Ribot (plein de vitalité fougueuse).

Évidemment, il est question d'amour, évidemment, c'est coquin, mais jamais vulgaire ! Pierre a puisé dans les contes libertins de Jean de La Fontaine, Rémy et Benjamin chantent jouent de la guitare, du violon, de la mandoline, de l'harmonica sur des chansons libertines d'époque qu'ils ont avec un grand plaisir dépoussiérées et arrangées.

En résumé, c'est un moment de plaisir partagé, plein d'émotion de sourire, un vrai remède, une potion magique excellente pour le moral !

Rémy Ribot : chant, guitare, comédie

Benjamin Ribot: chant, violon, mandoline, chœurs, comédie

Pierre Dumousseau : Comédien

Information : 06.83.05.91.48



Billetterie sur place à partir de 19h45 (dans la limite des places disponibles)

Tarif unique : 10 euros

Homage to Tony Poncet

Samedi 6 mai à 20h30

Rendons hommage à Tony Poncet, grand ténor international.

Un concert d'exception sera donné en hommage à Tony Poncet, enterré ici-même à Saint Aigulin. Sa mémoire sera retracée par Anne Dorian et Claude Révolte, en présence de Anne-Marie Poncé, son épouse et Mathilde Poncé, sa fille.

Pour l'occasion, deux artistes talentueux ont été invités sur scène :

Kévin Amiel, ténor, accompagné en musique par le pianiste **Stéphane Trébuchet**.

Kévin Amiel, un des ténors les plus talentueux de la jeune génération.

Lauréat de nombreux concours de chant, il est nommé « révélation classique » de l'ADAMI en 2011 et reçoit le prix de l'AROP en 2013. Récemment, il a incarné Gastone dans « La Traviata » à l'Opéra de Toulon et joué la partie de ténor solo dans le « Stabat Mater » de Rossini à Avignon. Cette année, on le retrouvera dans le rôle de Malcolm dans « Macbeth » de Verdi à l'Opéra Grand Avignon.

Stéphane Trébuchet, un pianiste passionné

Médaillé d'Or du CNR de Bordeaux et premier prix d'accompagnement de la Ville de Paris, il a collaboré avec l'Orchestre de Picardie, l'Opéra National de Bordeaux, l'Académie Internationale de Musique d'Hourtin... Pianiste des concours lyriques internationaux « Robert Massard » et « Bordeaux-Médoc », il partage sa passion du récital avec de nombreux artistes lyriques.

Tony Poncet, illustre ténor d'opéra

Tony Poncet (1918-1979) fut un grand ténor français d'origine espagnole. Il connut une immense popularité de ses débuts en 1953 jusque dans les années 1970. Il était un spécialiste des rôles de fort ténor et quasiment le seul titulaire de sa génération des rôles d'Arnold dans « Guillaume Tell », qu'il chanta près de 90 fois, et d'Eléazar dans « La Juive ». Il chanta environ 200 fois Canio dans « Paillasse », rôle qu'il joua aussi pour la première chaîne de télévision française.

Il interpréta aussi : « Cavalleria Rusticana », « Aïda », « La Bohème », « La Tosca », « Rigoletto », « Le Trouvère », « Hérodiade », « La Favorite », « L'Africaine », « Les Huguenots », « Carmen », « Le Chevalier à la rose », « Le Pays du sourire », et se produisit dans un très grand nombre de concerts et de récitals. Ses activités l'amenèrent à chanter dans de nombreux pays, notamment aux États-Unis où il fut invité à chanter « Les Huguenots » au Carnegie Hall en 1969.

27^e ÉDITION
6-28 MAI 2017

FESTIVAL DE LA VOIX en Haute-Saintonge

Soirée lyrique en hommage à
Tony Poncet

Avec **Kevin Amiel**, ténor

**SAM 6
MAI 2017**
à 20h30

Concert
exceptionnel

au Théâtre Tony Poncet, Saint Aigulin

Avec les artistes invités
Kevin Amiel, ténor **Stéphane Trébuchet**, pianiste
Soirée présentée par **Anne Dorian**

Entrée : 12 €
10 € pour les
groupes de 10
personnes

<http://arts-et-spectacles.e-monsite.com>
Arts Spectacles

Informations et réservations
05 46 48 25 30

Venez assister à ce concert inédit au Théâtre Tony Poncelet à Saint Aigulin, le samedi 6 mai 2017 à 20h30.

Concert organisé par l'association Arts et Spectacles en Haute-Saintonge, en étroite collaboration avec la Ville de Saint Aigulin et son association Art, Culture et Loisirs.

Informations et réservations au 05 46 48 25 30

Tarifs : 12 €

10 € pour les groupes de 10 personnes.

Association Arts et Spectacles en Haute Saintonge

1 rue du 8 mai - 17500 ST-GERMAIN-DE-LUSIGNAN
Tél : 05.46.48.25.30

Courriel : arts.spectacles@orange.fr

Site web : www.arts-et-spectacles.e-monsite.com

www.facebook.com/arts.spectacles



Compte rendu de notre Assemblée Générale

Le lundi 30 janvier 2017, salle Jules Ferry, s'est déroulée l'assemblée générale de l'A.S.A sous la présidence de son Président Hugues Legendre et en présence d'une cinquantaine d'adhérents. Monsieur le Maire, Alain Chiron, ainsi que quelques conseillers, étaient également présents.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance. Il nous présente le rapport moral qui fait ressortir la bonne santé de notre association et en l'absence de notre secrétaire, pour raison de santé, nous communiquons le rapport d'activité. Nous pouvons remarquer que toutes les actions mises en place par l'A.S.A au cours de l'année 2016 furent assez riches, en particulier, l'exposition régionale sur l'excellence du travail manuel avec les M.O.F (un des Meilleurs Ouvriers de France), les M.A.F (Apprentis de France) et les COMPAGNONS qui s'est déroulée les 17,18 et 19 mars. A ce sujet, il remercie tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour la bonne cause, mais certaines n'ont pas été menées à terme comme nous l'aurions souhaité. Nous pensons pouvoir les réaliser en 2017. Ensuite, nous est présenté le rapport financier. Nous constatons une bonne gestion et des finances saines. Ce dernier est voté à l'unanimité des présents.

Un appel à candidature est lancé pour faire partie du conseil d'administration et remplacer le tiers sortant démissionnaire. Quatre personnes présentent leur candidature. Elles sont retenues à l'unanimité. Nous nous réjouissons d'accueillir ces nouveaux membres.

Pour conclure, la parole est donnée à Monsieur le Maire qui nous félicite pour la bonne tenue de notre assemblée générale et retraçant son parcours est très heureux de voir que les projets de l'A.S.A vont bien en direction du développement économique de notre commune. Il nous précise l'aménagement de la zone d'activité communale d'Audet où sera transférée la

caserne des pompiers. Sur le site des Grands Champs, il reste encore de la place pour accueillir de nouvelles entreprises. Quant au devenir de l'ancienne caserne, elle fera l'objet d'un aménagement à caractère commercial ainsi que la place de la Victoire pour plus de visibilité pour les personnes traversant notre village.

Pour terminer, il met l'accent sur la grande exposition régionale « Meilleurs Ouvriers de France » qui a été une opportunité et même une priorité pour notre jeunesse qui est en quête de savoir faire.

Sur ces derniers propos très rassurants concernant l'avenir de notre association, le Président remercie la municipalité de sa présence ainsi que les participants avant de convier tout le monde autour d'un buffet digne de ce nom élaboré par notre amie Colette Renard de « la Cerise sur le Gâteau ».

L'élection du bureau, qui a eu lieu une semaine après l'assemblée générale, a donné l'organigramme suivant :

Président d'honneur : Patrick MORCELET
Président : Hugues LEGENDRE
Vice Président : Bernard EPRON
Secrétaire : Léa POIRIER
Secrétaire Adjoint : Julien POIRIER
Trésorière : Claudette SOULIE
Trésorière Adjointe : Sabrina METREAU

LES MANIFESTATIONS À VENIR :

- **Samedi 22 avril**, nous organisons notre loto.
- **Samedi 20 mai**, pendant la fête foraine, l'A.S.A va organiser un « mini marché nocturne » dans les jardins du Théâtre de verdure. C'est une innovation, en accord avec le comité des fêtes, que nous mettons en place pour essayer de dynamiser la soirée du samedi et inciter les gens à venir, ou à rester, à la fête.

Nos **trois marchés nocturnes** auront lieu, cette année :

les vendredis 7, 21 juillet et 4 août.

> Communiqué

Permanence départementale

Le conseiller Départemental Bernard SEGUIN assurera une permanence les 3^{ème} jeudi de chaque mois, l'après-midi, et uniquement sur rendez-vous en mairie de Saint-Aigulin.

Prise de rendez-vous au 05.46.04.80.16

AS Tonic

AS TONIC vous propose des cours fitness adultes et des cours de gym enfants chaque semaine.

De la gym d'entretien au Step, en passant par le Piloxing, le renforcement musculaire ou le LIA (aérobic chorégraphié), nos cours s'adressent à tous les publics, de tous âges, hommes et femmes.

Si vous voulez reprendre une activité physique et sportive, en douceur ou encore à fond, alors venez nous rejoindre, les inscriptions sont possibles à n'importe quel moment de la saison et tout cela à un tarif préférentiel en fonction de votre date d'inscription !

Renseignements : 06 88 61 28 62

Retrouvez l'actualité de l'association, le planning des cours, les photos des différentes manifestations sur notre page Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/As-Tonic-Saint-Aigulin-1411491402445387>

TOUS avec IRIS

Le samedi 11 mars, l'AS Tonic a participé collectivement à l'après-midi de solidarité en faveur de l'association IRIS, un groupe s'est formé pour faire la marche solidaire à 14h.

CARNAVAL de Saint-Aigulin

Cette année pas de Zumba Team mais l'AS Tonic était tout de même présente au carnaval du 25 mars.

Samedi 8 avril : COLOR OBSTACLE RUSH

(Hippodrome de Bordeaux Le Bouscat)

Une équipe de 10 adhérents de l'AS TONIC va participer à la COLOR OBSTACLE RUSH de Bordeaux.

"C'est un festival de couleur et un parc d'attractions combiné avec de l'exercice amusant. DJ live, une séance d'échauffement amusante, un parcours d'environ 5 km rempli avec 5 stations de

couleurs, 20 zones de musique, et 15 obstacles y compris des toboggans géants, des châteaux gonflables, des tunnels, de la mousse, des ballons kangourou, une bataille de ballons d'eau – pour ne nommer que quelques-uns ! "

<http://www.colorobstaclerush.fr>



Amicale des Pompiers

Suite aux désagréments survenus lors de la parution des calendriers des sapeurs-pompiers de Saint-Aigulin, l'Amicale tient à présenter ses excuses aux commerçants qui ont été lésés.

- **Mme ROQUES Marie-Hélène**
05 46 04 28 97 - 06 85 05 06 70
- **CIEL ET TERRE Pompes funèbres** 05 46 70 63 47
- **PINZA BINGO** 06 19 06 41 83
- **INGRID DÉTENTE**
24 av. du Stade - 24490 La Roche-Chalais
06 84 03 43 48

Nous espérons que malgré tout, l'année prochaine

ils nous accorderont de nouveau leur confiance.

Nous tenons aussi à vous informer de la nouvelle composition de notre amicale :

Président : Benoit Mien
Vice-président : Olivier Morcelet
Trésorier : Florian Restoint
Trésorier adjoint : Patrice Pelet
Secrétaire : Natacha Mien
Secrétaire adjointe : Marie Bonnin
et bien évidemment tous les sapeurs et anciens sapeurs-pompiers membres actifs.



Club Abécédaire

La nouvelle année a bien commencé :

Le lundi 9 janvier galette: après midi bien convivial comme nous les aimons, en toute simplicité.

Le lundi 23 janvier: heureuse surprise, un très beau cadeau a été offert à la présidente par les copines du club. Encore un grand merci pour cette attention,

Le Dimanche 14 Mai de 10h à 17h nous organisons une journée « Expo créations » à la salle Jules Ferry, cartonnage, broderies, etc. Venez nombreux !

Le club modifie ses activités avec de la broderie, du tricot, du patch etc... Les nouveaux travaux créatifs sont les bienvenus pour apporter votre savoir faire au sein du club!

Un deuxième stage de Scrapbooking avec Vanessa est prévu dans l'année.

A bientôt

La Présidente, le Bureau.

ARHSA

17

Assemblée générale :

L' A.G de l'ARHSA a eu lieu le mardi 31 janvier 2017 dans la salle Jules Ferry.

La présidente, Nicole LAIDET fait le rapport moral de l'Association, en rappelant les sorties de l'année 2016 :

- le 16 avril à Bergerac, château de Montréal, chapelle de Tresseroux
- le 18 mai à Mornac sur Seudre , Mortagne sur Gironde en voitures particulières
- le 1er juillet grande sortie annuelle en bus à Poitiers
- le 17 septembre à Jonzac en voitures particulières pour la fête du patrimoine.

Le rapport financier est fait par le trésorier, Denis CUSINTINO.

Les finances étant saines, il annonce que la cotisation reste fixée à 10 € par personne. Il rappelle que la mairie nous a accordé une subvention de 250 € pour l'an passé ; et qu'un nouveau dossier doit être fait pour cette année.

Le bureau est reconduit :

Présidente : Mme LAIDET

Vice-président : M. LEFOUEST

Vice-présidente d'honneur : Mme LOUIS

Trésorier : M. CUSINTINO

Trésorier adjoint: Monsieur BONNET

Secrétaire : Mme CHATAIN

Secrétaire adjointe: Mme GERMAIN

Projets de sorties :

- **Samedi 1er avril (Journée entière)** : Moulin des Epluches, **château de Bourdeilles (24)** en voitures particulières.
- **12 ou 13 mai (Journée entière)** : **Saint-Astier (24)**: village, église, château, jardin des 5 sens, usine de chaux, en voitures particulières
- **Jeudi 15 juin (Journée entière)** : Grande sortie



annuelle en bus : **Limoges (87)**

Cathédrale , musée des émaux; visite en petit train du centre historique, visite d'une fabrique de porcelaine ...

• **Samedi 16 septembre (Journée entière)** : Fête du Patrimoine : **château de Saint-Jean d'Angle (17)** en voitures particulières.

D'autres petites sorties (d'une demi-journée) sont à fixer: château de Bridoire (24) et musée de la Sécurité sociale à Lormont (33)

La grande sortie annuelle en bus n'est pas réservée aux membres de l'ARHSA. Même si vous n'êtes pas adhérents mais simplement curieux de découvrir notre région et son patrimoine, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement sur l'Association ou sur cette sortie, vous pouvez contacter :

Nicole LAIDET 05 46 04 05 68

Anciens combattants

La cérémonie du 19 mars commémorant la fin des hostilités en Algérie s'est déroulée sous un ciel gris. On notait la présence d'un détachement des Sapeurs-Pompiers sous les ordres du Capitaine C. Bonnin, des Élus des communes voisines, d'un nombreux public et des Anciens Combattants.

Après la levée des couleurs, le dépôt des gerbes et la minute de silence, M. le Maire prenait la parole pour reconnaître le coté négatif d'une guerre entre deux pays qui laissa des traces pas encore disparues. Le Président à son tour souligna une période de notre histoire marquée par trop de morts et de blessés ... semblable aux conflits précédents.

Deux médaillés :

M. G. Fournier a reçu la commémorative d'Algérie et la médaille de la Nation.

M. N. Pommerie, la médaille de l'Europe.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, 50 convives se sont retrouvés autour d'un repas à L'ART DIT VIN.

Il semblerait qu'un repas soit en préparation à l'étang de M. et Mme BORDAT avec le même traiteur que l'an passé ... début Juin.



Donneurs de sang



Le samedi 4 février nous étions réunis pour notre assemblée générale à la salle des fêtes de Boscammant, mise gracieusement à notre disposition par le Maire et collègue de cette commune.

Le président Christian Nicoux remercie pour l'aide financière et matérielle ainsi que pour leur présence, les maires de Saint-Aigulin et Boscammant. Il remercie également le docteur Jardel représentant l'EFS qui a fait le déplacement depuis Saintes. Les représentants de l'union départementale excusés n'avaient pu se déplacer en raison de la tempête.

Notre association a participé à la manifestation du 11 mars à Saint-Aigulin, en faveur de l'association IRIS qui vient en aide aux familles touchées par la maladie du système immunitaire

Mme Josette Mercier, la trésorière, présente le bilan de nos finances, malgré un léger déficit celui-ci est satisfaisant, il ne fait l'objet d'aucune remarque de la part de l'assistance, il est adopté à l'unanimité des voix.

Le bilan d'activité assez important, montre une fois de plus et contrairement à la tendance enregistrée par nos collègues d'autres ADSB une légère augmentation des prélèvements. Il serait souhaitable de confirmer cette progression en 2017. Les objectifs fixés pour le centre de Saintes sont de plus 4,6 % de dons par rapport à 2016. Mobilisons-nous tous pour gagner ce pari qui semble réalisable. Le Dr Jardel intervient sur les changements à intervenir au sein de l'EFS à partir du 1 janvier 2018.

Il nous donne également des détails sur le Don Volontaire de Moelle Osseuse.

Après appel à candidatures, afin de remplacer deux membres du conseil d'administration, Mmes Hettich Audrey et Ravon Dominique font acte de candidature. Elles sont élues à l'unanimité ainsi que le tiers sortant : Claudette Baribas, Marie Thérèse Guérin, Josette Mercier, Patrick Ouary, Guy Roux, Jean-Philippe Gadrat.

Avant de clôturer cette réunion par le traditionnel repas, l'association a souhaité remettre un diplôme à ses membres atteints par la limite d'âge. À Mme Mercier il lui est remis en plus une médaille récompensant plus de 55 ans passés au service du don de sang. Le Dr Jardel a récompensé par un diplôme de l'EFS, 75 donneurs et parmi eux M. Didier Rottier qui s'est vu remettre la plus haute récompense, diplôme et insigne or deux palmes, pour au moins 200 dons, félicitations à tous.

La première collecte de cette année avec 69 présentés et 64 poches nous satisfait pleinement.

Suite à l'AG, le CA s'est réuni le 8 février afin d'élire son bureau. Le président Ch. Nicoux n'a pas souhaité être reconduit dans cette fonction. J Ph Gadrat a accepté de le remplacer. À l'unanimité, le CA a élu le bureau suivant : Président J Ph Gadrat, Vice-Présidents Ch Nicoux, A Trotet, Secrétaire F Lavoix, Adj A Hettich, Trésorière J Mercier Adj M Mesaglio.

Prochaine collecte : Lundi 22 mai 8h30-13h

Comité des fêtes Inter-associations

Les assemblées générales du Comité des fêtes et de l'inter-associations se sont déroulées le mardi 10 janvier en présence de M. le Maire.

Les bilans financiers présentés par J. Arnaud sont satisfaisants et démontrent le sérieux et la compétence des membres des deux associations.

Lors de L'élection, les membres des bureaux sont réélus à l'unanimité et l'ensemble des personnes qui anime les deux associations est reconduit dans son intégralité.

Programme des manifestations à venir :

Dimanche 7 mai : foire de printemps de 10h à 18h, au Théâtre de Verdure

Samedi 13 mai : loto au foyer municipal

Du 19 au 22 mai : fête locale avec attractions foraines, concours de pétanque.

Dimanche 21 mai : brocante et vide grenier.

Samedi 3 juin : loto au foyer municipal

Samedi 24 juin : fête de la musique et de la bière, feu de Saint-Jean au Théâtre de Verdure.

Mardi 4 juillet : bal des collégiens.

Jeudi 13 juillet : soirée moules-frites, bal gratuit, super feu d'artifice.

Mardi 15 août : soirée cagouilles, bal gratuit, super feu d'artifice.

Nota : Pour ces 2 soirées, n'oubliez pas de réserver au 06.12.55.25.95

Du 29 septembre au 01 octobre : fête des vendanges, avec attractions foraines, concours de pétanque

Dimanche 01 octobre : brocante et vide grenier.

Début décembre : spectacle de Noël offert par l'inter-associations aux enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Nous espérons que ce programme vous plaira et que vous serez nombreux à venir encourager nos efforts lors de nos manifestations.

SA Karate Club



La saison continue au SAKC avec de nombreuses activités et d'échanges sportifs.

Les échanges des cours communs avec le sporting club (club de musculation) sont toujours actifs.

Cette association dynamique et chaleureuse, nous permet d'échanger et de partager.

Des nouvelles recrues enfants et adultes nous permettent d'étoffer notre travail dans de bonnes conditions. Des évaluations ont été effectuées afin de récompenser nos jeunes pratiquants. Les mois à venir incluent des stages avec des experts mondiaux afin de parfaire nos techniques.

Notre section Body karaté est une pratique qui allie des techniques fitness et d'arts martiaux à la musique qui est l'expression même de la vie et du bien-être.

Objectif : tirer le meilleur parti du potentiel corporel, recourir à des postures, des mouvements, des enchaînements qui exigent une discipline mentale tout autant que physique. C'est une activité thérapeutique, parce qu'elle assouplit le corps et détend l'esprit tout en permettant une remise en forme et le développement d'une bonne condition physique.

Solidaires de l'association IRIS et du soutien que nous pouvons apporter aux enfants en déficience immunitaire, nous avons participé et organisé un après-midi sportif

(Body karaté), puis remis notre contribution à cette association. Nous remercions l'ensemble des participants.

Dates à retenir pour cette fin de saison 2016/2017 :

- **Stage self défense féminin** en Mai

- **Stage Body karaté et formation** en Juin

- **Stage avec Senseï Luis Nunes, 8 DAN**, les 2, 3 & 4 Juin 2017 à Montguyon et Saint-Aigulin

- **Assemblée générale du club** Vendredi 30 juin

- **Stage National d'été**, du 31 Juillet au 4 Août 2017 ST MALO (35)

Composé de 40 licenciés, 13 enfants, 6 adultes dont 4 ceintures noires 1er à 3ème DAN et 21 adultes en section BK, le club vous accueille tout au long de l'année.

Les horaires sont les suivants :

- **Cours Body Karaté :**
le lundi 19h15-20h45

- **Cours Karaté Adultes :**
le mardi 18h30-20h00
et vendredi 19h30-21h

- **Cours Karaté enfants :**
le vendredi 18h15-19h30
à partir de 8 ans.

Renseignements :

Toutes les informations sur le **Site Internet :**

<http://staigulin.karate.free.fr>
ou Téléphone : 06 51 84 83 40

A bientôt.



USAS : stage



Mardi 28 février et mercredi 1 mars, pendant les vacances scolaires, un petit groupe de 15 enfants de 9,10 et 11 ans ont eu le plaisir d'être accueillis par les éducateurs de l'USAS (Jean-Louis Barbessou, Dominique Drouot et Richard Trieux).

Les enfants avaient RDV au stade dès 9h45 le matin, départ au gymnase pour 10h jusqu'à 12h les enfants avaient le plaisir sous forme de jeux d'effectuer des ateliers de football dans la joie et la bonne humeur.

Le midi, nos chers petits bambins se regroupèrent autour d'un bon repas organisé et préparé par nos éducateurs et Bernadette.

Dès 14h jusqu'à 16h30 les enfants se rejoignirent au gymnase pour continuer les activités.

En fin d'après-midi, ils se retrouvèrent autour d'un goûter jusqu'à l'arrivée des parents.

Merci aux enfants d'être venus pendant ces 2 jours de stage de foot.

Merci aussi au club, à ses éducateurs et Bernadette d'avoir permis le bon déroulement de ces 2 jours de stage.



Pas et Galop : Aigu Rando



AIGU RANDO : LUNDI 17 AVRIL 2017

PROGRAMME

8h00 : Gymnase Guy EPAUD (route de Boscamnant)

rassemblement et inscription, distribution des plans, règles de sécurité et de bracelet. Boissons chaudes offertes aux participants.

9h00 : Départ libre sur plusieurs pistes balisées au choix :

Circuit 7 kms - 15 kms - 25 kms Marcheurs - Cavaliers - VTT

10h00 : Super Casse-croûte offert sur le parcours

13h00 : Repas au Gymnase Guy EPAUD

Apéro offert. Repas sur réservation et buvette

TARIFS

Randonnée pédestre : 4 € / personne

Randonnée équestre et VTT : 6 € / personne

Groom : 4 €

Repas (sur réservation) : 15 € / personne

Clotûre des réservations le 15 Avril 2017

Chaque randonneur doit être assuré personnellement. Les cavaliers seront responsables des dommages occasionnés par leur monture (vous munir de votre licence ou attestation de RC). Les organisateurs pourront interdire la rencontre à une ou plusieurs personnes dont le comportement et les compétences pourraient créer un danger pour la sécurité ou la bonne réputation de la manifestation ...

Le port de protections adaptées est fortement conseillé.

Possibilité d'arriver la veille.

Rando libre le dimanche + Rando nocturne le dimanche soir

Renseignements : 06.72.16.23.81 / 06.70.58.49.07

Club de natation

Dans deux mois la piscine de Saint-Aigulin rouvrira si le temps le permet.

Pour la troisième année, Robert Mazari sera le maître-nageur. Les entraînements du club reprendront tous les vendredis soir au mois de juin, et ensuite les lundis, mardis, mercredis et jeudis en juillet et août suivant les catégories.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la présidente du club, **Mme Brigitte Arnault au : 05 46 04 84 31** Nous espérons retrouver nos nageurs en pleine forme, prêts à accueillir de nouveaux nageurs.

Nous rappelons que les enfants sachant nager au moins une nage sont admis au club et peuvent participer aux entraînements et compétitions.

Les inscriptions se feront lors du 1^{er} vendredi d'entraînement au mois de juin.

À bientôt au bord de la piscine.

ACCA

La saison 2016/2017 se termine, il faut préparer celle de 2017/2018.

Nous remercions tous les chasseurs ayant participé aux battues chevreuil et sanglier avec un tableau plein. N'oublions pas que le mois de mars est réservé aux battues renard.

Nous espérons que les chasseurs de petit gibier ont également été satisfaits par les lâchers.

L'ACCA vous invite à retenir les dates suivantes :

- Le banquet le 20 mai 2017,

Inscriptions au : 06.09.14.33.55

ou 06.26.08.30.95

- Le Ball trap les 10 et 11 juin.

- L'Assemblée Générale le 23 juin où nous vous attendons nombreux pour exprimer vos désirs.

- Le loto du 22 juillet 2017.

Nous remercions M. Le Maire pour tout ce qu'il apporte à notre société de chasse.

Le Président et le bureau vous attendent pour la saison 2017/2018 ainsi qu'aux diverses manifestations.

Le Président

Jean-Christophe RANCHOU

La petite boule

Calendrier des concours :

- Vendredi 12 et 19 mai :

Inscription 14 h

Jet du bouchon 15 h

- Samedi 20 mai : Inscription 14 h

Jet - du bouchon 15 h

Concours de fête

- Vendredi 26 mai - Vendredi 02

et 09 juin : Inscription 14 h

Jet du bouchon 15 h

- Samedi 17 juin :

Inscription 8 h 30 et 14 h

Jet du bouchon 09 h et 15 h

Tête à tête le matin

En doublettes l'après-midi

Grillades sur place

- Vendredi 23 et 30 juin -

Vendredi 28 juillet - Vendredi 11

et 18 août : Inscription : 14 h

Jet du bouchon 15 h

- Vendredi 01, 08, 15, 22 et 29

septembre : Inscription 14 h

Jet du bouchon 15 h

Le Sporting Club, une association qui monte en puissance.



Le Maire et les membres de l'équipe municipale ont inauguré le 16 décembre la nouvelle salle du Sporting Club, plus spacieuse, au grand bonheur de ses adhérents. Dans une ambiance très conviviale, un apéritif a été partagé entre les adhérents et les représentants de la Mairie.

Le Sporting Club est une association de musculation et de fitness créée en 1993 selon la loi de 1901 par une trentaine de membres qui pratiquaient cette activité sportive dans une salle privée à la Roche-Chalais. La municipalité de Saint-Aigulin dirigée par Pierre-Jean DAVIAUD, Maire de l'époque les a chaleureusement accueillis. Une salle a été mise à leur disposition avec des sanitaires et des vestiaires.

L'association a été ouverte progressivement à d'autres membres et des adhésions au mois, au trimestre et à l'année ont été mises en place. Cette ouverture a été un succès et la salle est devenue rapidement exiguë. Des contacts avec la municipalité ont eu lieu en 2011/2012, les difficultés de l'association ont été exposées. L'idée de l'extension du gymnase a germé. Cette idée a été consolidée par le Conseiller Général de l'époque feu Francis SAVIN qui a pu obtenir du département une participation à raison de 50 % du financement total du projet. Un grand pas a été ainsi réalisé. Les travaux ont démarré en 2014, et l'association est rentrée dans sa nouvelle salle en décembre 2015.

Grâce à ses adhérents et à une équipe dirigeante dynamiques, le Sporting Club a grandi. Il est devenu complètement autonome sur le plan financier. Il ne perçoit aucune subvention de la commune. Bien au contraire il lui verse 15% de l'argent issu des cotisations de ses adhérents. C'est ainsi que 2 700 euros ont été versés au titre de l'exercice 2016. De nombreux investissements ont été réalisés, de nouvelles machines ont été achetées pour venir compléter l'existant au profit et au bonheur des adhérents.

Pour toute information sur les modalités des adhésions, le bureau de l'association est ouvert tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 18h30 à 20h.



Majo-Twirl !



Les Majo-Twirl de Saint-Aigulin chamboulent tout.

Nouveaux programmes, nouveaux horizons !

La saison 2016-2017 s'annonce prometteuse puisqu'après avoir recruté une trentaine de jeunes filles, les Majo-Twirl ont accueilli une nouvelle coach.

Forte d'une expérience de 25 ans, Vanessa Lapôtre a rejoint l'association depuis le mois d'octobre afin de transmettre, avec passion, ses connaissances en twirling bâton.

En véritable sport, le twirling ne garde de la majorette que le bâton. Et oui ! Plus de bottes, place aux cougars, petites chaussures souples qui permettent à nos demoiselles plus d'aisance dans leurs déplacements.

Avec tous ces changements, les filles préparent un nouveau spectacle entièrement revu, pour vous éblouir lors des manifestations cette année encore.

Le twirling étant fédéré, les filles vont bénéficier cette saison de différents stages qui valideront leurs niveaux d'évolution. De ce fait, dès l'an prochain, les filles pourront participer à des compétitions comme elles ont pu en découvrir une lors de leur sortie à Lesparre-Médoc (33) le 29 janvier dernier.

SORTIES :

- Le 25 Mars à Saint-Aigulin pour le Carnaval
- D'autres dates à venir, pour nous suivre; notre page Facebook: Majo-twirl Saint Aigulin

22 Amicale des pêcheurs

Le vendredi 20 janvier a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'amicale des pêcheurs de Saint-Aigulin en présence de M. Gilles Brichet Président de la Fédération Départementale. Encore une fois, nous pouvons penser que tout va très bien au niveau du loisir-pêche, vu le peu de sociétaires présents. C'est pourtant le moment de venir poser des questions, de s'informer des nouveautés et de se rendre compte que certains passent beaucoup de leur temps libre pour le bon fonctionnement de leur association.

Ouverture de la séance à 18h30, présentation des vœux de la fédération et l'amicale

Rapport moral et financier de l'année 2016.

- vente des cartes, lâchers de truites, pêche avec les écoles, concours du 14 juillet, assemblée générale départementale à MATHA.

- travaux réalisés : Cale de mise à l'eau avec busage du fossé pour le parking des voitures et remorques, située en bas du chemin à droite de l'église. La signalétique sera réalisée début 2017.

- deux chicanes sont construites, deux en cours pour les passages des clôtures.

Bilan financier en équilibre présenté par le trésorier et vérifié par les deux contrôleurs aux comptes.

Les cartes sont en ventes chez Hugues Legendre (presse tabac journaux) N'oubliez pas de lire le dépliant qui vous est remis, il peut vous éviter des problèmes avec la garderie !

Renseignements: 05.46.04.86.74 ou 06.72.08.56.61

La prochaine assemblée DEPARTEMENTALE se tiendra le 1^{er} avril à Bussac s/Charente.

Nous espérons que l'ouverture de la truite a été correcte malgré le manque d'eau fin février.

Bonne saison à tous pour 2017.

Rando Double Nature

*Pour les amoureux de la nature
et passionnés de Quad*



L'assemblée générale RDN a eu lieu le 3 mars 2017.

Élection du nouveau bureau :

Président d'honneur : Alain Chiron

Président : Serge Comas - Vice président : Yves Régnier

Trésorière : Evelyne Dauxerre - Adjoint : Jacques Baguet

Secrétaire : Christiane Comas - Adjoint : Patrick Morcelet

Après une excellente année 2016, la saison 2017 se prépare, avec entre autre, une journée entretien des chemins programmée en mai.

Tous nos parcours en quad sont réalisés sur des chemins avec des passages sur route de courte durée. Nous mettons tout en œuvre pour préserver notre cadre naturel ainsi que la convivialité avec les riverains.

Prochaine sortie en mai : Renseignements :

Serge Comas : Tél : 05.46.04.86.33 – 06.30.07.97.83.

Les p'tites Canailles

Nous avons organisé notre traditionnel loto du mois de février. Les adeptes étaient au rendez-vous, les bénévoles également. Les parents ont réalisé de nombreux gâteaux et crêpes afin d'alimenter notre buvette. De nouveaux parents sont venus s'investir avec nous, ce qui a permis à notre équipe de récolter un joli bénéfice. Une vente de chocolats est de nouveau en avant pour Pâques suite à l'énorme succès obtenu pour Noël.

L'association sera présente pour le carnaval qui se déroulera le samedi 25 mars dans la rue principale de Saint-Aigulin, afin de distribuer des bonbons à tous les enfants.

La kermesse de fin d'année aura lieu le vendredi 30 juin 2017 à l'école maternelle avec le traditionnel spectacle des enfants, les jeux, la buvette, les sandwiches... le 26 mars 2017 a eu lieu le vide ta chambre au foyer municipal de Saint-Aigulin.

N'oublions pas que l'intégralité des bénéfices de toutes nos manifestations est reversée à l'école maternelle afin de financer le voyage de fin d'année à l'île d'Oléron pour les élèves de moyenne et grande section.

Carine Porteyron et le bureau

Tennis Club

Dates du championnat départemental de printemps par équipe senior :

les dimanche 19 et 26 Mars

les 02 et 09 Avril

les 07, 14 et 21 Mai

une équipe représentera le club en 2^{ème} division départemental

Lotos : foyer municipal à 20h30

**Samedi 17 juin - samedi 19 août
et le samedi 09 septembre**

Du 1^{er} au 14 juillet, aura lieu le tournoi de tennis « Homologation FFT »

Venez encourager les joueurs et joueuses « Entrée gratuite »

Le président,
Albert Sandré - 05.46.04.80.52



ADMINISTRATION

● ADMR SAINT-AIGULIN

Mme CASTILLO Céline - 58 rue Victor Hugo
Permanence à Saint-Aigulin :
Le lundi et jeudi matin de 14h à 17h
05.46.70.09.97
Permanence à Saint-Martin d'Ary :
05.46.04.45.97
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

● ASSEDIC

www.assedic.fr et le **3949**

● CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES (Dept 17)

Plus de permanence à Montguyon
Mairie de Montendre : jeudi de 13h30 à 16h30,
Point Internet : Visio accueil
Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

● CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Horaires d'ouvertures sont le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

● CONCILIATEUR

M. François CASTEL assure une permanence le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h au Point Public du Mairie de Montguyon.
Renseignements : **05.46.04.01.45**

● MISSION LOCALE
de HAUTE-SAINTONGE

Julie LETOURNEUR - **06 31 71 12 95**
Conseillère en insertion sociale et professionnelle
Mardi et jeudi - Saint-Aigulin : **05.46.49.01.79**
Lundi et vendredi - Montguyon : **05.46.86.47.08**
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

● SÉCURITÉ SOCIALE :

• C.P.A.M.

4 rue René Cassin, 17114 Saintes
Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan - Montguyon : **05.46.49.27.77**

● SERVICE SOCIAL

Mme COVET-LE PIERRES Brigitte sur RDV,
Secrétariat de Montendre : **05.46.49.27.77**
Permanence Saint-Aigulin,
56 rue Victor Hugo : le jeudi de 13h30 à 16h30
Permanence Mairie Cercoux :
Le mardi de 9h à 12h sur rendez-vous.

● SERVICE SOCIAL M.S.A.

M. POQUIN Didier
Antenne de la D.T.A.S.
Avenue de Royan, 17130 Montendre
05.46.49.25.11 ou **05.46.49.27.77**

● V.I.E.

Antenne de Saint-Aigulin
58 rue Victor Hugo : **06.03.31.32.54**
Conseillère en insertion :
Marie-France GUENON
Antenne de Montguyon
32 rue de Vassiac : **05.46.041.08.69**

VIE PRATIQUE

● CABINET DENTAIRE

2 place Jules Ferry
M. ROQUES Louis : **05.46.04.83.81**

● CABINETS INFIRMIERS

CUSINTINO Thierry
et DUBUC Jean-Marie
44 avenue de Saintonge : **05.46.48.06.58**
Soins au cabinet sur rendez-vous

Mme ROQUES Marie-Hélène
15 avenue Georges Clémenceau
05.46.04.28.97 - 06.85.05.06.70

Soins au cabinet sur rendez-vous

Mme LECACHER Marie : **06.03.81.14.33**
Mme FISSIER Marie-Claude : **06.81.56.59.15**

1 lot des Grands Champs - Soins à domicile

● CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme JULLIEN Véronique
7 rue de la République
Soins au cabinet sur rendez-vous
Soins à domicile : **05.46.04.88.25**

● CABINET MÉDICAL

Docteur PETES Sandrine : **05.46.04.88.11**

● MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE,

Mlle SZÁNTÓ Andrée
et M. BIGOT Xavier
3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

● MÉDECINS DE GARDE

05.46.27.55.20
En cas d'urgence seulement, faites le **15**

● Osthéopathie

Mlle SZÁNTÓ Andrée
et M. BIGOT Xavier
3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

● POMPES FUNÈRES

CIEL & TERRE : **05.46.70.63.47**
QUANTIN FUNÉRAIRE : **05.46.04.89.06**

● PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre : **05.46.49.27.77**

● SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile
17270 Saint-Martin-d'Ary : **05.46.04.52.26**

● SECOURS CATHOLIQUE

Permanence tous les jeudis matin
Presbytère : **05.46.04.80.50**

● TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L.
Gérant BONDU Patrick : **05.46.04.80.36**

● TAXI

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Conventionné SS
05.46.04.83.17 ou **06.70.12.84.65**

● VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire :
Docteurs COENEN Katrien, DE WEER Koen
et MASSONI Sabrina
35 ter avenue de Saintonge
05.46.04.83.66

NUMEROS UTILES

● GENDARMERIE

Permanences à Montguyon
Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15
Tél : **05.46.04.10.13**
En dehors de ces heures,
composez le **05.46.04.80.03**

● LA POSTE

Du lundi au vendredi :
de 9h15 à 12h15 et de 14h à 16h45
Le samedi : de 9h à 12h

● MEDiateur de la REPUBLIQUE

M. Michel DUCOURE
Annexe du Conseil Général
72 - 74 Cours Paul Doumer - Saintes
Le Mardi et Mercredi : de 9h à 12h
Tél : **05.46.97.55.15**

● POMPIERS

Faites le **18**. Portable le **112**

● S.O.S. Essaims

• Léger Destruction
Montguyon - **06.60.05.71.03**
• Claude Gombaud
Le Fieu - **06.09.79.01.90**

● DERATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais
Tél : **05.53.91.46.09**

● DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Tél : **05.46.70.43.64**

PHARMACIES



PHARMACIE FORT

10 av. G. Clémenceau - 17360 Saint-Aigulin
Tél : **05.46.04.80.32**

PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais
Tél : **05.53.91.42.47**

PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye
Tél : **05.53.90.42.08**

PHARMACIES DE GARDE :

www.3237.fr

Gratuit

ou le **3237**

Numéro Audiotele : 0,34€ TTC / min



Etat civil

(jusqu'au 6 février 2017)

NAISSANCES

DURET Ethan
né le 06 février 2017

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

RANCHOU Guy Serge
décédé le 13 janvier 2017
à l'âge de 73 ans

CHAGNEAU Rémi Claude
décédé le 26 janvier 2017
à l'âge de 79 ans

RAYMOND épouse HERVE Pierrette
décédée le 28 janvier 2017
à l'âge de 59 ans

VAURAT Marcel Yvon
décédé le 03 février 2017
à l'âge de 89 ans

Les messes de printemps

Les samedis à 18h30 et les dimanches à 10h30

AVRIL

Samedi 01 : La Clotte
Dimanche 02 : Saint-Aigulin
Dimanche 09 : Saint-Aigulin
Jeudi 13 : 18h30 Saint-Aigulin :
La Sainte Cène
Vendredi 14 : 15h Saint-Aigulin :
Chemin de Croix.
Vendredi 14 : 18h30 St-Aigulin :
Célébration de la Croix.
Samedi 15 : 21h Saint-Aigulin
Dimanche 16 : Saint-Aigulin
Dimanche 23 : Saint-Aigulin
Samedi 29 : 19h30 La Genetouze
Dimanche 30 : Saint-Aigulin

MAI

Samedi 6 : Le Fouilloux
Dimanche 7 : Saint-Aigulin
Dimanche 14 : Saint-Aigulin
Samedi 20 : La Barde
Dimanche 21 : Saint-Aigulin
messe des familles.
Dimanche 28 : Saint-Aigulin

Agenda culturel et sportif

(sous réserve de modifications)

AVRIL

Lundi 17 : Aigu-rando (Pas et Galop)
Vendredi 21 : spectacle plein d'humour et de tendresse (A.C.L.)
Théâtre Tony Poncet à 20h30
Samedi 22 avril : Rencontre amicale "Endométriose"
Salle Jules Ferry à 14h00

MAI

Samedi 06 : Rendons hommage à Tony Poncet
Théâtre Tony Poncet à 20h30
07-14-21 : Tennis- Championnat départemental de printemps
Dimanche 07 : Foire de printemps (Inter-association)
Théâtre de Verdure
Vendredi 12 : Repas convivial diocésain
Dimanche 14 : Expo Abécédaire - Salle Jules Ferry
Les 19-20-21 : Fête locale (Brocante le dimanche 21)
Lundi 22 mai : Don du sang
Dimanche 28 : Maternelle

JUIN

Vendredi 09 juin : Comédies en Feydeau Majeur
par Patrick Guichard (A.C.L.) - Théâtre Tony Poncet à 21h
Les 10 et 11 juin : Ball-Trap
Samedi 24 juin : Fête de la Musique (Comité des fêtes)
Vendredi 30 juin : Kermesse école maternelle

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

Lotos (les samedis - sous réserve de modifications)

AVRIL

Samedi 08 : loto des Enfants de l'école Jean Ferrat
Samedi 15 : loto du club des Aînés
Samedi 22 : loto de l'A.S.A
Samedi 29 : Loto des Amis de l'Orgue

MAI

Samedi 06 : loto du Football
Samedi 13 : loto de l'Inter Association
Samedi 20 : loto de l'école élémentaire Jean Ferrat
Samedi 27 : loto de l'AS TONIC

JUIN

Samedi 03 : loto du Comité des Fêtes
Samedi 10 : loto des Enfants de l'école Jean Ferrat
Samedi 17 : loto du tennis

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin. Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.



COMMUNE DE
SAINT-AIGULIN

Mairie de Saint-Aigulin

1 rue Victor Hugo - 17 360 SAINT-AIGULIN
Tél : 05.46.04.80.16 - Fax : 05.46.04.88.13
Courriel: st.aigulin@mairie17.com

Pour plus d'infos : www.saint-aigulin.fr